

BELLEVILLE SUR LOIRE  
**LE FLASH**  
Anniversaire



# Préambule



## **Le mot du Maire**

*Bruno VAN DER PUTTEN*



Chères Belvilloises, Chers Belvillois,

Ce mois de mars 2021 marque un double anniversaire.

Le premier étant celui des élections municipales, vous retrouverez en lieu et place du compte rendu du Conseil municipal un bilan des actions de l'année écoulée.

Le second étant celui du premier confinement, sachez que les services communaux agissent au quotidien pour faire en sorte d'accompagner au mieux les plus vulnérables d'entre nous et pour mettre en œuvre toutes les mesures dictées par les autorités.

Ainsi, il nous a paru naturel d'utiliser, comme nous l'avons fait pour Noël et Saint-Valentin, le square du Point d'Information Touristique pour rendre hommage au personnel soignant.

Ensuite, j'ai engagé avec le Centre Communal d'Action Sociale un plan de lutte contre la précarité énergétique de manière à aider les plus fragiles au moment où ils doivent s'acquitter des régularisations de consommation énergétiques.

Enfin, en janvier dernier, le Conseil municipal me donnait mandat pour participer au débat sur la possibilité d'accueillir sur le site de la centrale de Belleville de nouveaux réacteurs nucléaires. C'est dans ce cadre que je me suis rendu le 17 février dernier à Paris au siège d'EDF accompagné d'élus des communes voisines et de parlementaires.



Votre Maire, Bruno VAN DER PUTTEN

# **Sommaire**

## **P 4-5**

**Bilan / Communiqué**

## **P 6-10**

**Informations pratiques**

Coordonnées et informations de vos services

## **P 12-13**

**Actualités**

Hommage au personnel soignant

## **P 14-24**

**Retour sur...**

St-Valentin  
Accueil de loisirs

## **P 25**

**Jeunesse**

Distribution de masques

## **P 26-28**

**Culture / Artistique**

Médiathèque

## **P 29-31**

**Sorties**

Idées sorties

# Bilan

Chères Bellevilloises et chers Bellevillois,

Même s'il aura fallu à l'équipe élue attendre la fin du premier confinement pour débiter le nouveau mandat le 28 mai 2020, il nous a semblé bon, un an après l'élection municipale de faire le bilan de notre action. Ainsi, en 2020 nous avons :

- Pour lutter contre la Covid 19, décentralisé la restauration scolaire des élèves de primaire à la salle des fêtes et distribué aux élèves des masques de taille adaptée ainsi que des masques tissus pour les adolescents et les adultes.
- Le Centre Communal d'Action Sociale quant à lui se charge régulièrement de distribuer des masques chirurgicaux aux aînés et ses membres effectuent une veille envers les plus vulnérables.
- Lancé le chantier de rénovation de la station d'épuration et le remplacement des réseaux d'eaux usées et d'adduction d'eau potable de la route de Beaulieu.
- Terminé les travaux de rénovation de la piscine.
- Terminé le lotissement Robert Foucher aux Carrés avec la réalisation de la voirie et des trottoirs.
- Commencé un plan pluriannuel de remplacement de la signalétique et du mobilier urbain.
- Installé de nouveaux jeux dans la cour de récréation de l'école maternelle.
- Installé les réunions de Conseil municipal à la salle des fêtes.
- Revisité le flash mensuel pour le rendre plus convivial en y intégrant les comptes rendus de conseil communautaire et du Centre Communal d'Action Sociale.
- Mis en service une application smartphone d'information. (Illiwap)
- Avec les services de la société Orange, mis en service le relais de téléphonie situé au stade.
- Revisité les illuminations de Noël ainsi que les éléments de fleurissement.
- Élargis les récompenses aux jeunes diplômés du brevet des collèges, élargis l'aide à l'acquisition d'un ordinateur dès la première année d'étude supérieure.
- Ouvert les droits au Centre Communal d'Action Sociale aux personnes en âge et non inscrites sur les listes électorales.
- Collecté les encombrants chez les habitants.
- **Mis en place la gratuité du restaurant scolaire.**

Bien à vous.

Votre Maire

Bruno VAN DER PUTTEN

# Communiqué

Communiqué suite au rendez-vous du 17 février 2021 avec le directeur exécutif d'EDF Xavier Ursat pour plaider la cause de Belleville-sur-Loire pour la construction de deux EPR 2ème génération

Une délégation d'élus locaux a été reçue au siège national d'EDF par Xavier Ursat Directeur Exécutif en charge de la Direction Ingénierie et Projets Nouveau Nucléaire à l'initiative du député du Cher François Cormier-Bouligeon.

Cette délégation était composée de Perrine Goulet députée de la Nièvre, Michel Autissier Président du conseil départemental du Cher, Laurent Pabiot maire de Sancerre et Président de la communauté de communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire, Laurence Renier maire d'Aubigny-sur-Nère et Présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne représentée à l'occasion par M. Margerin Vice-Président, Bruno Van Der Putten maire de Belleville-sur-Loire et Vice-Président de la communauté de Communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire, François Renaud maire de Léré, Pascal Viguié maire de Sury-près-Léré accompagné de son adjoint Jean-Claude Scoupe également Vice-Président de la communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire, Patrick Bondeux maire de Neuvy-sur-Loire, Hervé Jacquier adjoint au maire de Beaulieu-sur-Loire ainsi que de Didier Reure directeur général de la CCI du Cher représentant Serge Richard Président de la CCI.

Le but de la réunion était d'échanger sur le programme d'investissement dans l'énergie et notamment le programme EPR 2.

Les élus ont fait part de leurs soucis de la souveraineté énergétique française, d'un approvisionnement stable en électricité et d'une tarification respectueuse du pouvoir d'achat des Français.

Ils ont également exprimé leur accord avec la perspective d'une modification maîtrisée du mix énergétique tout en relevant le débat suscité par les énergies renouvelables dans un contexte où l'activité économique comme les habitudes de vie des Français ne permettent pas une baisse de la consommation d'énergie.

En retour, Monsieur Xavier Ursat a présenté le nouveau programme nucléaire et en particulier l'EPR 2 en expliquant le contexte industriel nucléaire français.

Il a précisé les priorités retenues par EDF pour les futurs sites d'implantation des six réacteurs EPR 2 prévus. Son message a été clair : aucun critère rédhibitoire n'a été retenu contre la candidature de Belleville.

EDF doit boucler son dossier pour la fin du premier semestre 2021 afin de pouvoir engager un dialogue avec le gouvernement. Une décision est attendue pour la fin de l'année 2022.

Au regard de ce calendrier, les élus locaux se sont engagés à organiser des réunions d'information et d'échange dans les prochaines semaines au sein des trois communautés de communes concernées dans le Cher, la Nièvre et le Loiret.

# Informations pratiques

## Mairie de Belleville sur Loire

Horaires :

Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Place Prudent Chollet

Tél : 02 48 78 20 50

Fax : 02 48 78 20 55

[www.bellevillesurloire.fr](http://www.bellevillesurloire.fr)

[mairie@bellevillesurloire.fr](mailto:mairie@bellevillesurloire.fr)



## Cabinet d'infirmières libérales

Permanences les mardis et les vendredis de 7 h 45 à 8 h 15.

2 place Jean Moulin

18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

Vous pouvez joindre le cabinet principal au 02.48.72.50.29

## Médecins de garde

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, **il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde).**

On jugera alors si votre appel nécessite une intervention urgente, dans le cas contraire vous reprendrez contact avec votre médecin traitant dès que possible.

## Services Sociaux

Maison des Solidarités

Rue Saint Martin

18300 Sancerre

Tél : 02 18 87 28 40

Fax : 02 48 54 40 70

Reçoivent sur rendez-vous à la salle Louis Guillot, place de l'église à Belleville sur Loire pour :

### Protection Maternelle et Infantile

Suivi médical des enfants de 0 à 6 ans.

Le 3ème lundi du mois

### Référent Insertion emploi

Suivi au public bénéficiant du RSA.

Travaille en collaboration avec l'assistante sociale.

### Assistante Sociale

Les jeudis matin

Sur Rendez-vous au 02.18.87.28.40

## Pôle Emploi services

Place Prudent Chollet.  
emploi@bellevillesurloire.fr  
02 48 72 58 65

Horaires :

**Les Mardi et Jeudi :**

**De 8h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00**

**Sur rendez-vous, une seule personne sera accueillie dans l'enceinte du relais emploi.**

Nous vous garantissons :

- Un accompagnement de qualité
- Une prise en charge adaptée
- Une disponibilité et écoute
- Un suivi personnalisé
- Une aide pour vos CV et lettres de motivations
- Une mise en ligne de vos CV
- Une aide pour d'autres dossiers

Le Point Emploi Services est en lien avec Pôle Emploi d'Aubigny

## Agence Postale de Belleville sur Loire

Place Prudent Chollet  
02 48 72 60 00

Horaires :

**Lundi-mardi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30**

**Mercredi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h00**

**Jeudi : 9h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30**

**Vendredi semaine paire :  
9h15 - 12h30 / 14h30 - 17h00**

**Vendredi semaine impaire :  
9h15 - 12h30**

**Samedi : 9h30 - 12h00**

**Une seule personne sera accueillie dans l'enceinte de l'APC.**

**Dans l'agence postale, le port du masque est obligatoire.**

Merci de votre compréhension.

## Vous pouvez consulter notre page Facebook Point Emploi services Belleville

Venez découvrir cette page. Elle vous permettra de voir les actualisations en partenariat avec Pôle emploi. Celle-ci vous informe sur les forums de recrutements, les différentes formations à venir avec différents organismes.

Nos objectifs :

Vous orienter pour les offres d'emplois disponibles sur Pôle Emploi

Orienter votre situation

Vous proposer des formations

Vous faire découvrir comment votre espace personnel de demandeur d'emploi fonctionne

Vous pouvez également postuler via les offres publiées sur cette page.

Si vous êtes intéressés le Point Emploi services de Belleville vous accueillera pour vous aider dans différentes démarches. N'hésitez pas à venir et à partager la page.



## Déchets verts Belleville

Les déchets verts sont fermés depuis le 21 décembre. Réouverture au printemps 2021.

## Déchèterie Assigny

Horaires d'hiver :  
Lundi, mercredi, samedi  
8h00-12h00 et de 14h00-17h00

**Port du masque fortement conseillé.**

## Réglementation des bruits de voisinage

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

**Possibilité de consulter l'arrêté dans son intégralité en mairie et sur le site internet.**

## Système de téléalerte GEDICOM

Service d'information de la population ;

L'objectif du dispositif est d'informer et d'alerter rapidement l'ensemble des habitants (par téléphone fixe ou portable, par mail) de la survenue d'un événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance (événement météorologique, inondation, etc...). Ce système est basé sur les numéros de téléphone figurant dans l'annuaire. Si vous n'êtes pas inscrit dans l'annuaire, si vous êtes sur liste rouge, si vous n'avez pas de numéro de téléphone fixe, si vous venez d'arriver sur notre commune, vous pouvez venir en mairie donner un numéro à inscrire dans le système GEDICOM. Cette inscription est confidentielle. Vous pouvez également venir vérifier que vous figurez bien dans la base de données de ce système de téléalerte.

**ATTENTION : quand vous recevez un appel téléphonique du système de téléalerte, il est nécessaire de valider l'écoute du message à la fin de celui-ci ; sans quoi il est réémis automatiquement et donc facturé plusieurs fois.**



# COMMENT DEVENIR CITOYEN ?

UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES INDISPENSABLES

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

Téléchargez dans l'App Store

disponible sur Google play

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Démarche civique essentielle, ces trois étapes sont indispensables pour réaliser le parcours de citoyenneté. À l'issue de la troisième étape (JDC), un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté vous sera remis. Ce document vous sera demandé lors d'inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### 2 LE RECENSEMENT

**QUI ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**OÙ ?** À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par Internet ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

**POURQUOI ?** Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

### 1 L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

**OÙ ?** Au collège et lycée.

**QUAND ?** Dans les classes de 6<sup>e</sup> et de 1<sup>er</sup>.

**POURQUOI ?** Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences.

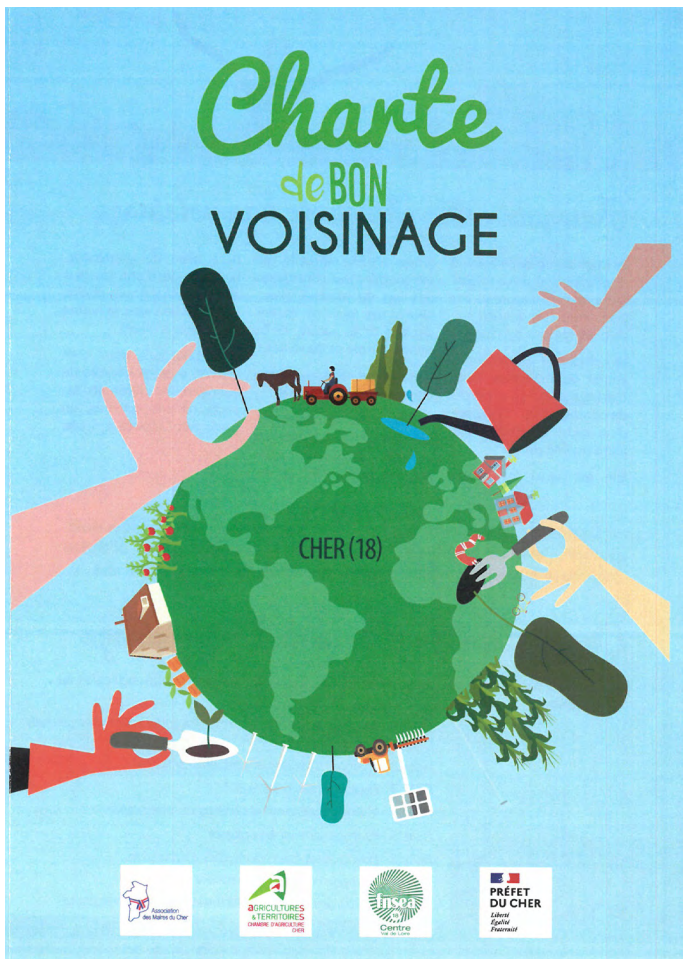
### 3 LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**QUI ?** Tous les jeunes français, filles et garçons.

**OÙ ?** Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

**QUAND ?** Avant 18 ans.

**QUOI ?** Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.



## En cas de situation conflictuelle, la cellule de dialogue



En cas de situation conflictuelle ne pouvant être résolue sur le territoire de la commune, les signataires de la Charte proposent de créer une cellule de dialogue départementale.

Une des parties en conflit peut saisir la cellule de dialogue par lettre recommandée avec accusé de réception expliquant la situation conflictuelle et nommant les parties en désaccord.

Adresse :  
Secretariat Cellule de Dialogue, 2701, route d'Orléans - BP 10 - 18230 ST-DOULCHARD

## Ils s'engagent à promouvoir cette charte



Charte PNEFA 18 - Impression : www.documage.fr - Novembre 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique



## Pourquoi cette charte de bon voisinage

Le Cher est un département rural avec une place importante de l'agriculture et une diversité de production suivant les régions agricoles.

La campagne attire chaque année de nouveaux habitants qui sont à la recherche de tranquillité, d'espace, d'un cadre et d'une meilleure qualité de vie.

Elle est aussi le support

d'une activité agricole qui est soumise aux contraintes des lois du marché. N'oublions pas que ce métier dépend de la nature, de la météorologie et du vivant.

C'est ce qui fait son charme mais aussi sa complexité.

Pour les uns, la campagne est réservée avant tout aux activités agricoles. Mais pour les autres, c'est un es-

pace plein de promesses, la promesse d'une vie plus agréable, plus douce et plus calme en lien avec la nature et l'environnement.

C'est pourquoi, pour bien y vivre, il est préférable de connaître les différents aspects de ses activités, en particulier l'activité agricole.

Vivre en milieu rural, c'est faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citoyens-citadins. Communiquer et dialoguer facilitent le bon voisinage et permettent de profiter pleinement d'une qualité de vie différente et saine.

## Les engagements de chacun

Mes engagements en tant qu'agriculteur (en respectant la réglementation en vigueur) :

- Être à l'écoute et mieux faire connaître mon activité et mes projets
- Prévenir mes voisins en cas d'activité exceptionnellement prolongée et intense
- Sur la route, veiller à signaler mes engins agricoles et éviter au maximum de souiller la route
- Appliquer les produits phytosanitaires pour soigner la culture en place
- Enfourer le plus rapidement possible les matières organiques
- Elaguer mes haies

Mes engagements en tant qu'élu :

- Faire appliquer la réglementation
- Anticiper et être force de proposition pour éviter tout conflit de voisinage
- Veiller à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes liées à l'agriculture
- Assurer dans ma commune la circulation des engins agricoles
- Elaguer mes haies conformément à la réglementation en vigueur

Mes engagements en tant que particulier :

- Comprendre le métier d'agriculteur en nouant un dialogue constructif
- Respecter la nature et ne pas y jeter mes déchets y compris végétaux
- Tenir mon chien en laisse
- Emprunter les chemins ruraux ou de randonnée, et ne pas traverser les prairies ou les champs sans autorisation
- Faciliter le passage de véhicules agricoles et adapter la vitesse aux conditions de circulation
- Elaguer mes haies conformément à la réglementation en vigueur.

**« La campagne est un espace à vivre pour tous, où chacun doit pouvoir trouver sa place. Elle est aussi le support d'une activité agricole qui est soumise aux contraintes des lois du marché. »**

## Que contient la charte de bon voisinage

Cette charte a été construite sous forme de fiches qui expliquent les activités agricoles au fil des saisons :



Fiche 1 : Pourquoi traiter les cultures ? Pourquoi utiliser des produits phytosanitaires ?

Fiche 2 : Pourquoi travailler le week-end ou la nuit ?

Fiche 3 : Pourquoi tous ces bruits ?

Fiche 4 : Mais d'où viennent ces odeurs et cette poussière ?

Fiche 5 : Pourquoi arroser les cultures ?

Fiche 6 : Pourquoi les routes sont-elles parfois sales ?

Fiche 7 : Pourquoi respecter la propriété de chacun ?

Fiche 8 : En cas de situation conflictuelle, la cellule de dialogue

## Pour consulter la charte complète





# Actualités

## HOMMAGE AU PERSONNEL SOIGNANT

Le 17 mars, nous vivons le premier anniversaire de la Covid 19. Il était évident de rendre hommage au personnel soignant mais aussi plus largement au personnel intervenant dans les établissements médicaux et paramédicaux à travers ces décors « fabrication maison ».

Installé au square de l'office de tourisme qui est devenu un lieu d'expression, cet hommage restera en place tout le mois de mars.





# Retour sur...

## ST-VALENTIN

Pour la Saint-Valentin, les services techniques et fleurissement ont été sollicités pour réaliser les lettres et décors qui ont été mis en scène devant le Point d'Information Touristique. Une magnifique réalisation qui fut très appréciée du public.





# Retour sur...

## ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant les vacances scolaires l'accueil de loisirs «les Raboliots» a proposé diverses activités.

### Semaine du 8 au 12 Février :

Décoration du mobilier de jardin





Recyclage de matériaux pour donner une seconde vie



Retour sur...

Patsy, artiste locale, est venue rendre visite aux enfants pour leur montrer et leur apprendre la sculpture avec des ballons



Antoine, chef cuisinier et fêru de pâtisserie a montré à chaque enfant l'utilisation du laminoir pour confectionner la pâte feuilletée. Les enfants ont réalisé des pains aux raisins, croissants et pains au chocolat pour le petit déjeuner du lendemain.



Petit déjeuner préparé par le restaurant scolaire (chocolat chaud, jus d'orange, viennoiseries ...)



## Découverte de la forêt avec la Maison de la Loire

Les enfants ont pu découvrir les différentes textures, sensations et traces animales et/ou végétales présentes dans la forêt, grâce à un tapis (espace Montessori) imaginé par Manon, animatrice à la maison de la Loire.



Les plus grands ont pensé aux oiseaux avec la confection de boules de graines et de graisse, et de mangeoires.



### Semaine du 15 au 19 février

Cette semaine nous avons fêté mardi gras. Les enfants se sont déguisés, ont défilé dans les rues et ont fabriqué avec Antoine et Isabelle du restaurant scolaire des beignets, des crêpes afin de faire un super goûter pour célébrer la fin de l'hiver...



## Mardi Gras on fait la fête

Les enfants et leur joli déguisement !



Chacun a pu apprécier le bon goûter de mardi gras préparé par le restaurant scolaire.



Les apprentis fleuristes ont pu sous la houlette de Christophe, fleuriste, s'exercer à la composition florale.



Les enfants ont été captivés par le conte musical raconté par Gigi et Fabienne.



# Merci

Un grand MERCI à toute l'équipe d'animatrices, aux Maîtres Nageurs Sauveteurs du Centre Aquatique, à l'équipe du restaurant scolaire de Belleville sur Loire, à Manon de la maison de la Loire, à Gigi et Fabienne de la médiathèque, à Patsy sculptrice sur ballons et Christophe fleuriste, qui durant cette quinzaine ont contribué par leurs idées, leur dévouement, leur bonne humeur et leurs interventions à la réussite de cet accueil de loisirs.

## INFO ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvrira à nouveau ses portes du lundi 12 au vendredi 23 avril sous réserve des mesures sanitaires à venir.

Le programme est en cours d'élaboration. Vous serez informés des dates d'inscription et des plannings via INOE, Illiwap et le cahier de liaison de vos enfants.

## INFO ADO

En fonction de l'évolution de la pandémie et des autorisations préfectorales, les activités à destination des ados pourraient reprendre durant l'ALSH du mois d'avril (défis sportifs, jeux, soirées ...). Toutes les informations vous seront communiquées via Illiwap.



## DISTRIBUTION DE MASQUES DE CATÉGORIE 1 AUX COLLÉGIENS, LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

### Distribution de masques de catégorie 1 aux collégiens, lycéens et étudiants

Suite aux dernières mesures gouvernementales, les masques de fabrication « maison » sont interdits dans tous les lieux publics. Le port d'un masque de catégorie 1 ou d'un masque chirurgical devient la règle.

La municipalité a donc décidé d'offrir à tous les collégiens, lycéens et étudiants bellevillois un pack de 5 masques en tissu.

Merci de bien vouloir venir les retirer en mairie sur présentation d'une carte d'identité.



# **Culture / Artistique**

**La médiathèque « les jardins du savoir »**

**MÉDIATHÈQUE**  
« Les Jardins du Savoir »

## **Club Lecture**



**Mardi 16 mars à 15 h 30**

Nombre de participants limité, inscription indispensable.

**2 route de Beaulieu 18240 Belleville sur Loire**  
Tél. 02 48 54 13 10 - Courriel - [mediatheque@bellevillesurloire.fr](mailto:mediatheque@bellevillesurloire.fr)



**Vous avez...**

**Tout dévoré ?**

**Tout lu, tout vu, tout écouté ?**

**Ne restez pas sur votre faim !**

## La médiathèque

Les jardins du savoir

### Met à votre disposition :

- **7 000 documents**, pour adultes , ados et jeunes, partagés entre la fiction, les documentaires, les revues, les CD et les DVD.

### Permet l'accès, les emprunts et les réservations sur les catalogues \* :

- du **Réseau intercommunal** composé des bibliothèques de Bannay, Belleville sur Loire, Sancerre, Savigny en Sancerre, Sury près Léré, Sury en Vaux, Vailly sur Sauldre et Veaugues.
- de la **Médiathèque départementale du Cher**  
La MdC possède un fonds de plus de **200 000 documents**.

\* voir conditions sur le portail du réseau.



### Horaires d'ouverture au public :

Mardi - de 15 h à 17 h 30\*  
 Mercredi - de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
 Jeudi - de 15 h à 17 h 30\*  
 Vendredi - de 15 h à 17 h 30\*  
 Samedi - de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*\* En raison du couvre-feu, fermeture actuellement à 17h30*

**Inscription gratuite**

**2, route de Beaulieu 18240 - BELLEVILLE SUR LOIRE**  
 Tél. 02 48 54 13 10 - Courriel : [mediatheque@bellevillesurloire.fr](mailto:mediatheque@bellevillesurloire.fr)

# Culture / Artistique

La médiathèque « les jardins du savoir »

À la médiathèque, il n'y a pas que des livres pour les adultes ! ...

L'humour, L'amour, Le rêve,  
Le fantastique, le thriller,

c'est aussi...  
pour les ados !

# Sorties

La Maison de Loire du Cher



MAISON de LOIRE du CHER

Exposition photos par Guy Janvrot

**VIES SAUVAGES**  
*en Région Centre Val de Loire*

Du 1er mars au 28 avril 2021

info et réservation au 0248725732 ou [contact@maisondeloire18.fr](mailto:contact@maisondeloire18.fr)  
[maisondeloire18.fr](http://maisondeloire18.fr) ipns

Renseignements auprès de la Maison de Loire  
Route de la Loire 18240 Belleville sur Loire  
02 48 72 57 32  
[maisondeloire18.fr](http://maisondeloire18.fr)

# Sorties

## La Maison de Loire du Cher

A man in a plaid shirt and khaki pants is painting the exterior of a rustic wooden cabin in a grassy field. The cabin has a window and a door. The background shows a blue sky with white clouds.

**MAISON**  
de**LOIRE** du CHER

[maisondeloire18.fr](http://maisondeloire18.fr)

**CHANTIER  
PARTICIPATIF**  
DE LA TOUE CABANÉE  
bricolages, échanges, rénovation, construction

**Mercredi 17 mars 2021**  
venez quand vous voulez  
entre 10h et 17h

infos 0248725732  
[contact@maisondeloire18.fr](mailto:contact@maisondeloire18.fr)

ipns



# ATELIERS

"YA PAS D'LEZARD"

SAMEDI 20  
MARS &  
MERCREDI 5  
MAI 2021  
DE 14H30 À 17H



CRÉATION EN PAPIER RECYCLÉ

POUR ADULTES ET ENFANTS DE PLUS DE 12 ANS

INFOS ET RÉSERVATION AU 02.48.72.57.32 OU À [CONTACT@MAISONDELOIRE18.FR](mailto:CONTACT@MAISONDELOIRE18.FR)  
MAISONDELOIRE18.FR IPNS

Renseignements auprès de la Maison de Loire  
Route de la Loire 18240 Belleville sur Loire  
02 48 72 57 32  
[maisonde Loire18.fr](http://maisonde Loire18.fr)

